

Appel à projets générique

« Instrument de financement : Projet de Recherche Collaborative - International (PRCI) » Collaboration bilatérale ANR/CRSNG

Intelligence Artificielle

- Edition 2025 -

Liste des projets franco-canadiens sélectionnés (par ordre alphabétique) :

Acronyme et titre du projet	Coordinateur/ Coordinatrice Fr	Coordinateur/ Coordinatrice Ca
AIMPI : L'intelligence artificielle pour les prévisions à plusieurs échelles en cas d'urgence épidémiologique	Raluca EFTIMIE	Affan SHOUKAT
AutoSail : Voile Automatique : Optimisation pour la Navigation Maritime Durable et pour la Propulsion Vélisque par l'IA	Emmanuel WITRANT	Ya-Jun PAN
CLAUD-IA : Etude du rôle des claudines dans les cancers gastro-intestinaux grâce à l'intelligence artificielle	Thomas BAUMERT	Khaled BARAKAT
DANDI : Adaptation de Domaine pour l'intégration de données neuronales	Bertrand THIRION	Pierre BELLEC
GHOST : Modélisation générative, queues lourdes, valeurs aberrantes, entraînement parcimonieux	Umut SIMSEKLI	Yani IOANNOU
LSD : Mise à profit des données synthétiques provenant des modèles génératifs	Quentin BERTRAND	Gauthier GIDEL

MobAgent : Agent à modèle linguistique étendu pour le raisonnement et la synthèse de la mobilité	Latifa OUKHELLOU	Lijun SUN
Pin-AI : Découverte et Développement d'inhibiteurs de Pin1 à l'aide de l'IA générative	Jonathan WEITZMAN	Pingzhao HU
ProML : Modèles d'apprentissage automatique porteurs de preuves	Caterina URBAN	Xujie SI
REGARD : Évaluation robuste de l'IA générative dans des environnements réels	Pablo Piantanida	Jackie CHEUNG

Paris, le

La Présidente Directrice Générale

Claire GIRY

Ces projets issus du processus de sélection font l'objet de vérifications administratives et financières par l'ANR, principalement liées à la compatibilité/régularité des aides au regard de la réglementation européenne. Les décisions de financement sont donc conditionnées par les résultats de ces analyses et vérifications et sont matérialisées par la signature de conventions attributives d'aide entre l'ANR et chacun des bénéficiaires (personnes morales récipiendaires des subventions) ou par la notification des actes attributifs à ceux-ci

